

# La théorie du complexe d'Œdipe en regard de la théorie de la séduction : à propos des conditions de viabilité de la psychanalyse<sup>1</sup>

Jean-Baptiste Lamarche

## Résumé

*Le désaccord entre psychanalystes sur la nature des pensées refoulées a ouvert la porte à des critiques radicales de la théorie qui définit et fonde la psychanalyse, la théorie du refoulement. Or, la diffusion du mouvement analytique n'a pas paru trop affectée par de telles objections. Il est possible d'éclairer cette relative imperméabilité en examinant comment une théorie auxiliaire, la théorie du complexe d'Œdipe, a permis à la psychanalyse de se développer et de durer, en lui faisant éviter plusieurs des réticences suscitées par les objections méthodologiques. Pour éclairer ce rôle, cette théorie est comparée avec la théorie de Freud qu'elle a remplacée, la théorie de la séduction. Ainsi, nous pouvons mieux cerner les conditions qui ont permis un accueil favorable de la psychanalyse dans les sociétés démocratiques contemporaines.*

La diffusion de la psychanalyse dans les sociétés démocratiques contemporaines est un phénomène remarquable. Dès 1911, alors que la psychanalyse était loin d'avoir pris la place qu'elle prendrait par la suite, Freud déjà notait son « essor extraordinaire »<sup>2</sup>. La suite des choses allait confirmer le caractère extraordinaire de cette diffusion<sup>3</sup>. D'abord, la psychanalyse s'est propagée dans des sphères d'activité variées. Ensuite, elle n'eut pas qu'une influence théorique, mais aussi pratique, puisqu'on se servit fréquemment d'elle comme d'un guide pour l'action. Enfin, elle a rejoint un large auditoire : alors que le grand public ignore ou méconnaît la plupart des théories scientifiques, il s'est largement emparé de la psychanalyse. Cet essor large et profond est d'autant plus étonnant que dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, la psychanalyse faisait l'objet de critiques méthodologiques sérieuses.

Comment peut-on rendre ce phénomène plus intelligible ? Cette interrogation générale rencontre plusieurs obstacles. D'une part, la

psychanalyse, cet ensemble complexe de pratiques et de théories, est un objet protéiforme difficilement saisissable. D'autre part, l'étonnement que suscite notre objet est double : il porte aussi bien sur la largeur de la diffusion de la psychanalyse que sur sa relative imperméabilité aux critiques méthodologiques. Par le fait même, on ne peut parvenir à une réelle compréhension du phénomène qu'en éclairant ces différents volets. Pour ne pas nous perdre dans cette complexité, nous tenterons ici d'aborder cette problématique générale à partir d'un angle restreint. D'une part, nous ferons porter notre interrogation sur le second volet de notre étonnement : sur le fait que l'essor de la psychanalyse n'a pas paru trop affecté par les critiques méthodologiques rencontrées. Par ailleurs, nous nous interrogerons sur le rôle historique joué par *une* des théories analytiques, la théorie du complexe d'Œdipe. Nous nous demanderons en quoi cette théorie permettait une réception favorable de la psychanalyse. S'il est ainsi possible de se demander ce qui aurait pu advenir de la psychanalyse si la théorie du complexe d'Œdipe n'avait pas vu le jour, c'est que nous pouvons en droit les dissocier l'une de l'autre.

La théorie du complexe d'Œdipe est une théorie facultative, logiquement contingente dans le système théorique que constitue la psychanalyse. Elle constitue une théorie auxiliaire qui s'appuie sur une théorie centrale qu'elle suppose nécessairement, la théorie du refoulement. Ainsi, l'œuvre de Freud constitue non pas un monolithe théorique, mais plutôt, comme l'écrit Alasdair C. MacIntyre, une matrice dans laquelle des éléments très différents peuvent être discernés et séparés<sup>4</sup>. Si ces éléments nous apparaissent maintenant indissociables, c'est parce qu'ils ont progressivement été fusionnés dans des pratiques comme la cure analytique. L'histoire de la psychanalyse nous permet d'opérer un « changement de *Gestalt* », en nous faisant voir comment ces pratiques se sont progressivement formées par l'assemblage d'éléments initialement distincts. Émile Durkheim écrit justement que seule l'histoire « nous permet de résoudre une institution en ses éléments constitutifs, puisqu'elle nous les montre naissant dans le temps les uns après les autres »<sup>5</sup>. Ainsi, elle nous permet de revenir en pensée à cette situation initiale, en nous montrant notamment comment les théories psychanalytiques ont été successivement greffées les unes sur les autres. Nous nous demanderons donc ici en quoi une de ces théories freudiennes auxiliaires, la théorie du complexe d'Œdipe a pu être une théorie qui conférait à la théorie du refoulement une *viabilité*, c'est-à-dire en quoi elle a pu permettre à cette dernière d'être acceptée et utilisée, malgré les critiques méthodologiques rencontrées. En d'autres mots, nous traiterons ici non pas des conditions qui ont favorisé la réception et la diffusion de cette théorie, mais plutôt de celles qui lui ont permis d'éviter l'obstacle suscité par les critiques méthodologiques adressées à la théorie du refoulement.

Pour faire ressortir avec plus de clarté les caractéristiques distinctives de la théorie du complexe d'Œdipe, elle sera comparée ici avec la théorie

qu'elle remplaça, soit la théorie de la séduction. Nous envisagerons les destins contrastés de ces deux théories afin de faire ressortir la manière dont la théorie du complexe d'Œdipe assurait une viabilité à la théorie du refoulement – en comparaison avec la fragilité de l'appui offert par la théorie de la séduction.

Nous procéderons en quatre temps : nous allons premièrement présenter la théorie du refoulement et certaines des critiques qu'elle a rencontrées ; deuxièmement, présenter la théorie de la séduction et la théorie du complexe d'Œdipe de manière à faire ressortir certaines de leurs différences ; troisièmement, présenter quelques données sur l'histoire de la théorie de la séduction ; quatrièmement, développer un contraste entre l'histoire de ces deux théories afin de comprendre l'importance causale jouée par les traits distinctifs de la théorie du complexe d'Œdipe dans la diffusion de la psychanalyse.

### **Sur la théorie du refoulement**

René Descartes soutenait que « toutes les opérations de la volonté, de l'entendement, de l'imagination et des sens » sont « tellement en nous [que] nous en sommes immédiatement connaissant »<sup>6</sup>. L'esprit constituait donc une sorte de milieu métaphorique, situé « en nous », dans lequel apparaissaient comme autant d'objets distinctifs les idées, les désirs, les intentions et autres phénomènes mentaux, et où ils pouvaient être « observés » par la conscience, qui était ainsi conçue comme une sorte de spectateur, d'œil intérieur<sup>7</sup>. Comme la vie psychique apparaissait entièrement devant cet œil, l'introspection permettait de se connaître complètement et immanquablement.

Freud avait repris de Theodor Lipps ce modèle cartésien, qui assimilait l'esprit à un milieu et la conscience à un œil<sup>8</sup>. La théorie freudienne de l'inconscient redoublait cette image cartésienne en décrivant « l'inconscient » comme un autre milieu situé à l'intérieur même de ce milieu intérieur. Freud écrit qu'on peut comparer :

[...] le système de l'inconscient à une grande antichambre dans laquelle les motions animiques s'ébattent comme des êtres séparés. Attenante à cette antichambre, il y aurait une seconde pièce, plus étroite, une sorte de salon dans lequel séjourne aussi la conscience. Mais sur le seuil entre les deux espaces, un gardien exerce son office, il inspecte une à une les motions d'âme, les censure et ne les laisse pas entrer au salon quand elles viennent à lui déplaire. [...] Mais, pour une motion isolée, le destin du refoulement consiste en ceci que le gardien ne la laisse pas entrer du système de l'inconscient dans celui du préconscient<sup>9</sup>.

Le « salon », le « préconscient », désigne ici le milieu intérieur simple, celui dans lequel apparaissent des pensées (« motions animiques ») vers lesquelles l'œil intérieur de la conscience (en gros, ce que Freud appelle « le moi »<sup>10</sup>) peut se tourner à volonté. Ces objets peuvent donc devenir « conscients » à volonté. Le « préconscient », ce milieu intérieur somme toute très similaire à celui dépeint par Descartes, contient en lui-même un

autre milieu, l'«inconscient». Ce dernier, comme la plus petite des poupées russes d'une série, est donc plus «profond» que le préconscient. Dans l'intérieur de l'intérieur que constitue ce milieu profond, différentes quasi-personnes<sup>11</sup>, dont le gardien (que Freud appelle ailleurs «la censure» ou «le surmoi»), observent des pensées et agissent sur elles. Les pensées présentes dans ces profondeurs de l'intérieur sont des pensées *refoulées*, des pensées que le gardien empêche de «pénétrer de l'inconscient dans le préconscient». Freud ajoute: «C'est ce même gardien que nous apprenons à connaître comme résistance quand nous essayons, par le traitement analytique, de supprimer le refoulement<sup>12</sup>.» De la sorte, une quasi-personne intérieure observe les pensées et agit sur elles.

La théorie *freudienne* de l'inconscient est donc indissociable de la théorie du refoulement: l'inconscient conçu comme milieu intérieur profond distinct du milieu intérieur superficiel n'existe qu'en raison de l'existence du refoulement. «Le refoulé est pour nous le prototype de l'inconscient»<sup>13</sup>, écrit justement Freud. «La théorie du refoulement, écrit-il ailleurs, est le pilier sur lequel repose l'édifice de la psychanalyse; elle est la partie la plus essentielle<sup>14</sup>.» Les autres théories psychanalytiques reposent sur la théorie du refoulement: elles la supposent logiquement, puisqu'elles constituent des précisions sur la nature des refoulements. En ce sens, elles sont des théories *auxiliaires*.

S'il est possible de parler avec un minimum de précision des pensées refoulées, c'est que la surveillance effectuée par le gardien est imparfaite. Même recluses dans l'inconscient, ces pensées parviennent à se faire connaître de différentes manières. Freud croyait que différents phénomènes (rêves, méprises de parole (ou lapsus), actes manqués, troubles névrotiques, etc.) sont autant d'*expressions* perceptibles, mais masquées, de pensées refoulées, qui depuis les profondeurs obscures de l'inconscient se manifestent sous une forme codée qui les rend méconnaissables. En d'autres mots, ces phénomènes seraient des «symptômes» d'un refoulement. Freud pensait pouvoir décoder le message exprimé par ce symptôme dans un quasi-langage, le «langage de l'inconscient». Il écrivait ainsi que «l'interprétation de rêves» n'est rien d'autre que «la *traduction* du contenu du rêve remémoré en son sens caché<sup>15</sup>». Freud comparait souvent le symptôme avec un énoncé émis dans une langue étrangère et l'explication de ce symptôme, avec une traduction de son sens<sup>16</sup>. Cette traduction le menait invariablement à des énoncés portant sur des thèmes sexuels.

En élaborant la théorie du complexe d'Œdipe, une théorie auxiliaire sur laquelle nous reviendrons, Freud parvint à préciser la nature de ces pensées refoulées: elles constitueraient des désirs sexuels, des *motifs* que la société refuse de reconnaître. En refoulant ces désirs, le gardien intérieur agit à l'instigation de cette société. La théorie du complexe d'Œdipe faisait déboucher la théorie du refoulement sur une théorie des motivations humaines, et par là sur une véritable anthropologie.

La théorie du refoulement suppose ainsi que nous ayons trouvé une sorte de « dictionnaire », grâce auquel il est possible de traduire ces motifs codés. Par exemple, nous savons comment traduire la symbolique de la maison, qui constitue « la seule présentation figurée typique, c'est-à-dire régulière, de la personne humaine comme un tout »<sup>17</sup>.

En effet, l'interprétation du sens de ces messages ne peut prétendre être la bonne que dans la mesure où il existe une *correspondance constante* entre les phénomènes abordés et leur sens supposé. Sans ce dictionnaire, il ne serait tout simplement pas possible de parler de traduction et de refoulement. « Nous savons traduire ces symboles, écrit Freud, parce que nous pouvons leur attribuer une signification constante<sup>18</sup>. »

## Objections à la théorie du refoulement

L'émergence, dans les années 1910, des premières théories psychanalytiques dissidentes (celles de Carl Jung et d'Alfred Adler), qui proposaient des traductions du langage de l'inconscient foncièrement différentes de celle proposée par Freud, remit en cause l'existence d'un tel dictionnaire. Si Freud pensait que les refoulements exprimaient surtout des désirs sexuels, Adler y voyait plutôt des aspirations à une volonté de puissance et Jung, un inconscient collectif, porteur d'archétypes mythiques hérités du passé de l'humanité. Par le fait même, chacun d'eux proposait aussi une théorie anthropologique distincte. Freud s'alarmait de l'émergence de ces mouvements dissidents parce qu'il voyait bien qu'ils remettaient pratiquement en cause la plausibilité de sa théorie du refoulement<sup>19</sup>.

En fait, cette pluralité de traductions la remettait doublement en cause. D'une part, elle ouvrait la porte à l'idée que les motifs refoulés, loin d'être découverts lors de la cure, étaient involontairement *engendrés* par celle-ci<sup>20</sup>. Judd Marmor écrit, à un moment où bien d'autres mouvements psychanalytiques dissidents s'étaient ajoutés aux mouvements dissidents initiaux d'Adler et de Jung :

*depending upon the point of view of the analyst, the patients of each school seem to bring up precisely the kind of phenomenological data which confirm the theories and interpretations of their analysts! Thus each theory tends to be self-validating. Freudians elicit material about the Oedipus complex and castration anxiety, Adlerians about masculine strivings and feelings of inferiority, Horneyites about idealized images, Sullivanians about disturbed interpersonal relationships, etc. The fact is that in so complex a transaction as the psychoanalytic therapeutic process, the impact of patient and therapist upon each other, and particularly of the latter upon the former, is an unusually profound one. What the analyst shows interest in, the kinds of questions he asks, the kind of data he chooses to react to or to ignore, and the interpretations he makes, all exert a subtle but significant suggestive impact upon the patient to bring forth certain kinds of data in preference to others<sup>21</sup>.*

D'autre part, la pluralité de traductions ouvrait aussi la porte à l'idée que la supposée traduction du langage de l'inconscient constituait en

réalité une adaptation « procustéenne » des données aux attentes théoriques des analystes<sup>22</sup>. Cette seconde objection visait donc aussi des données qui ne pouvaient avoir été engendrées par la suggestion thérapeutique (par exemple, des phénomènes historiques datant d'époques anciennes). Le *même* phénomène pouvait se faire imputer des motifs refoulés très différents et ainsi être traduit de manières variées. Par le fait même, il était difficile de décrire cet exercice comme une vraie traduction. Lancé sur cette voie, on pouvait remettre en question non seulement la validité de tel ou tel dictionnaire de l'inconscient, mais l'idée même qu'il existerait une chose telle que le refoulement.

Ces objections étaient d'autant plus dangereuses pour la psychanalyse que Freud n'avait pas su dire en quoi les dictionnaires dissidents étaient erronés<sup>23</sup>. Faut-il s'en étonner ? Comme ces dictionnaires rivaux avaient été rédigés d'une manière analogue au sien, Freud pouvait difficilement en attaquer la méthode. Afin de parer aux critiques, Freud tenta tout de même de nier les similitudes évidentes entre sa méthode de traduction de l'inconscient et celles proposées par les dissidents. Dans différents textes, il dépeignit même comme radicalement opposées les différentes démarches. Freud élabora ainsi une série de contrastes. Premièrement, si le dictionnaire freudien orthodoxe était basé sur la simple observation des faits, ceux des dissidents découlaient plutôt d'idées préconçues, à partir desquelles ils *réinterprétaient* le dictionnaire orthodoxe<sup>24</sup>. Deuxièmement, si la suggestion était absente dans les cures orthodoxes, elle était manifestement présente dans les cures dissidentes<sup>25</sup>. Troisièmement, si les traductions proposées par les orthodoxes portaient sur les motifs refoulés les plus « profonds », les motifs originaires de la petite enfance, les traductions proposées par les dissidents portaient plutôt sur les contenus les plus superficiels de l'inconscient, sur des motifs énoncés en réalité à des fins de justification<sup>26</sup>. Quatrièmement, si Freud était animé par la volonté de savoir, les dissidents avaient élaboré leurs dictionnaires afin de refouler leurs propres motifs sexuels et d'obtenir les récompenses d'une société qui refusait, elle aussi, de reconnaître l'existence de tels motifs<sup>27</sup>.

Ces arguments étaient fragiles. Tous s'appuyaient sur l'idée *ad hoc* que le témoignage clinique des freudiens était plus digne de créance que celui des dissidents<sup>28</sup>. Le dernier reposait sur une pétition de principe : affirmer que les théories dissidentes étaient produites afin de refouler les motifs sexuels, c'était en effet prétendre régler le différend sur la nature des motifs refoulés en ayant recours à l'une des théories qui faisait l'objet de la dispute. Or, malgré l'incapacité de Freud à parvenir à nier d'une manière crédible l'existence d'une communauté de méthode avec les dissidents, les objections théoriques qui prenaient leur source dans cette communauté pour remettre en question la psychanalyse ne parvinrent pas à exercer un frein significatif sur la diffusion de la psychanalyse, et encore moins à empêcher la diffusion de celle-ci. Cette relative imperméabilité à la critique devient plus intelligible à l'examen de la théorie du complexe d'Œdipe.

## Quelques contrastes entre la théorie de la séduction et la théorie du complexe d'Œdipe

Dès le début des années 1890, Freud avait eu l'idée que certains troubles du patient étaient des *expressions* codées d'une pensée refoulée. Le décryptage de ces messages le menait invariablement à des messages à contenu sexuel. Comment expliquer cette constance ? Pour répondre à cette question, Freud élaborait, en 1895, la théorie de la séduction. Cette théorie affirme que ces troubles expriment symboliquement des souvenirs refoulés d'agressions sexuelles qui auraient eu lieu durant l'enfance du patient<sup>29</sup>. À l'aide de cette théorie, Freud déduisit, par exemple, qu'une patiente atteinte de tics faciaux et d'eczéma autour de la bouche avait été forcée, durant la petite enfance, à pratiquer des actes de fellation. Les symptômes physiques de la patiente sont ici traités comme l'expression symbolique d'un souvenir refoulé.

En 1897, pour des raisons qui demeurent débattues<sup>30</sup>, Freud ne pensait plus que cette théorie était valable. Il devait donc trouver une nouvelle réponse à la question qui avait suscité la théorie de la séduction : comment expliquer le contenu sexuel des symptômes décodés ? Éventuellement, Freud élaborait une autre explication. La théorie du complexe d'Œdipe affirme que ces supposés souvenirs d'agressions sexuelles constituent en réalité l'expression refoulée de certains fantasmes sexuels des patients<sup>31</sup>. Ils exprimeraient indirectement le désir infantile d'être séduit par un de ses parents. L'imagination du patient élaborerait de tels fantasmes en s'inspirant des expériences vécues<sup>32</sup>. Freud n'a jamais abandonné la théorie du complexe d'Œdipe.

La succession même des théories laisse voir leurs points communs. Toutes deux visaient à élucider certaines des questions suscitées par la théorie du refoulement. D'ailleurs, ces deux théories s'appuient logiquement sur la théorie du refoulement. Elles supposent que les symptômes des malades sont une expression codée dans un quasi-langage d'une pensée préalablement refoulée hors de la conscience du patient. Elles supposent aussi la connaissance du « dictionnaire » grâce auquel il est possible de décoder ces messages codés.

Quant aux différences entre les théories, elles sautent aux yeux. Nous nous contenterons de relever celles qui nous apparaissent significatives au regard de la question ici abordée. Premièrement, elles ne localisent pas les causes des refoulements au même « endroit ». La théorie de la séduction postule que parmi ces causes, il existe des causes « extérieures », des causes historiques et objectives. Ces causes extérieures sont des causes nécessaires au refoulement et leur nature est précisément identifiée. Pour savoir si l'hypothèse du thérapeute sur un refoulement est fondée ou non, il faut donc se demander si le porteur du refoulement a été l'objet de sévices durant son enfance. Par exemple, dans le cas de la patiente de Freud précédemment mentionnée, avait-elle oui ou non été forcée à pratiquer des fellations durant son enfance ?



En comparaison, la théorie du complexe d'Œdipe attribue aux refoulements des causes « mixtes » – des causes extérieures *et* intérieures. La nature des causes extérieures impliquées est en grande partie indéterminée, et leur action dépend en bonne partie de la manière dont elles ont été reçues intérieurement. Pour savoir si l'hypothèse du thérapeute sur un cas de refoulement de désir œdipien est fondée ou pas, il faut mener une enquête sur des événements qui auraient eu lieu dans l'intérieur de l'intérieur que constitue l'inconscient. Ce qui est primordial dans la perspective de la théorie du complexe d'Œdipe n'est pas l'événement extérieur, mais la manière dont il a été vécu intérieurement. Le souvenir refoulé du patient est-il « expérience vécue réelle » ou simplement « fantaisie » ? Freud affirme qu'« il n'est à proprement parler pas très important d'en décider »<sup>33</sup>. Notons, par ailleurs, qu'il est difficile de savoir ce que le principal intéressé sait de ses refoulements – ces événements profondément « intérieurs ». Freud est ambivalent sur ce point. Ainsi, il affirme, par exemple, que dans certains cas de méprise de parole (ou lapsus), l'intention refoulée a bien été « ressentie » par le locuteur « avant la méprise de parole », alors que dans d'autres cas, ce locuteur « ignore complètement qu'elle était active en lui juste avant la méprise de parole »<sup>34</sup>.

En raison des racines aussi bien intérieures qu'extérieures des refoulements œdipiens, il faut s'intéresser non seulement au moment passé où ces événements se sont déroulés, mais aussi au moment présent, alors que ces événements *continuent d'être interprétés* inconsciemment. Ernest Gellner souligne cette ambiguïté : d'un côté, l'analyste « sonde l'état présent de l'Inconscient du patient, il se fraie un chemin à travers lui pour retrouver son état passé, et fait aussi référence à la situation externe, objective, passée, qui avait interagi avec l'Inconscient passé ». De l'autre, il est tout aussi possible de « considérer que la situation objective passée n'a rien à voir avec la question, dans la mesure où seule importe, et seule a importé, sa *signification* pour l'Inconscient, par opposition à tel ou tel trait objectif »<sup>35</sup>. Cette ambiguïté peut être rattachée au fait que, comme le remarque pour sa part Frank Cioffi, les épisodes du passé exercent une influence sur nous non seulement en tant que causes, mais aussi en tant qu'objets de réminiscence et de rumination<sup>36</sup>. En somme, comme la théorie du complexe d'Œdipe attribue au refoulement des causes plastiques, aussi bien intérieures qu'extérieures, l'enquête sur les événements extérieurs ne peut localiser les causes nécessaires spécifiques des refoulements.

Par ailleurs, les deux théories comparées ici n'attribuent pas la responsabilité des maux du patient de la même manière<sup>37</sup>. D'une part, les deux théories n'identifient pas les mêmes responsables. La théorie de la séduction désigne comme responsables les auteurs des abus sexuels<sup>38</sup>. Sur ce point, la théorie du complexe d'Œdipe est beaucoup plus flexible puisqu'elle admet des réponses variées. Dans ce dernier cas, le refoulement révèle chez le patient un conflit intérieur entre ce qui est



présenté comme les exigences du monde naturel intérieur et celles du monde social extérieur. Pour mettre fin aux maux engendrés par le refoulement, il faut mettre fin à ce conflit. Pour y parvenir, écrit justement Freud, on peut soit demander au patient une « adaptation au monde extérieur », soit « intervenir dans le monde extérieur pour le changer et instaurer en lui les conditions qui rendent possible la satisfaction »<sup>39</sup>. Faut-il donc donner préséance aux exigences du monde intérieur ou à celles du monde extérieur ? Faut-il renoncer aux exigences sociales dont le patient (par l'intermédiaire du travail du gardien des refoulements) se fait l'héritier, ou plutôt à certaines de ses pulsions premières ici interdites d'expression ? Quelles prétentions sont les plus légitimes ? Ces questions sont implicitement présentes dans le traitement thérapeutique du refoulement. Elles impliquent à leur tour un jugement sur la responsabilité des maux qui frappent le patient. Ainsi, la théorie du complexe d'Œdipe a été utilisée de différentes manières, suivant les situations, pour désigner comme responsables tantôt les patients, tantôt leurs parents (ces tout premiers représentants de l'autorité sociale, instigateurs des actions du gardien intérieur de leurs enfants<sup>40</sup>), tantôt les deux.

Non seulement les deux théories n'identifient pas les mêmes responsables, mais elles mènent à une conception différente de la faute en jeu : est-ce une faute simplement morale, ou une faute également juridique ? Les cas d'inceste relèvent évidemment du droit. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne la théorie du complexe d'Œdipe. Ainsi, aucune de ces « mères réfrigérateurs » (*refrigerator mothers*<sup>41</sup>) dont la soi-disant « froideur émotive » aurait causé les maux de leurs enfants n'a été pour autant accusée devant les tribunaux pour cette faute. L'accusation de froideur et les sanctions qui frappaient les fautives révélaient ce que les mœurs attendaient alors des mères. Ces attentes ne relèvent donc pas du droit : la froideur maternelle n'est ni délit ni crime.

En résumé, nous pouvons dire que la théorie de la séduction et la théorie du complexe d'Œdipe présentent des différences à plusieurs points de vue. Elles affichent des différences d'un point de vue épistémique, c'est-à-dire en ce qui concerne la voie qu'une enquête doit emprunter pour évaluer la véracité d'une « traduction » d'un refoulement donné. Elles présentent aussi des différences d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire en ce qui concerne la voie à suivre pour identifier et sanctionner les responsables des maux engendrés par les refoulements. Pour obtenir un aperçu d'ensemble de ces différences, rapportons-les dans un tableau.

Tableau 1

**Quelques différences entre la théorie de la séduction  
et la théorie du complexe d'Œdipe**

	1) Théorie de la séduction	2) Théorie du complexe d'Œdipe
a) « Où » chercher les causes du mal du patient ?	Parmi <i>certain</i> s événements extérieurs de l'enfance du patient.	Parmi les événements extérieurs <i>et</i> intérieurs de l'enfance <i>et</i> du présent du patient.
b) Qui est responsable du mal du patient ?	L'auteur d'agressions sexuelles.	Le patient, son père <i>et/ou</i> sa mère.
c) Responsable au regard...	...des mœurs <i>et</i> du droit.	...des mœurs.

### La « seconde chance » de la théorie de la séduction

Avec le contraste ici développé, nous pouvons revenir à notre question : en quoi la théorie du complexe d'Œdipe rendait-elle la théorie du refoulement beaucoup plus recevable que la théorie de la séduction n'aurait pu le faire ? Nous abordons cette question en ayant en tête une remarque métathéorique de Max Weber, qui souligne que l'historien qui veut « démêler les relations causales réelles » se doit de « construire des relations causales irréelles »<sup>42</sup>. Il est même possible, dans le cas qui nous occupe, de développer ce type de raisonnement contrefactuel un peu plus qu'à l'habitude. En effet, un accident historique particulier a, pour ainsi dire, donné une seconde chance à la théorie de la séduction. Dans les années 1980 et 1990, aux États-Unis, la théorie de la séduction a paru pouvoir emporter la conviction d'un large public sous un nouveau nom. Cet épisode nous permet de nous faire une certaine idée de ce qui aurait pu se passer si Freud ne l'avait pas remplacé par la théorie du complexe d'Œdipe.

Nous nous contenterons ici de dépeindre l'épisode à grands traits<sup>43</sup>. Le mouvement féministe avait permis de dénoncer le large silence sur l'inceste qui avait régné jusque-là aux États-Unis. Un silence qui avait aussi été le fait de thérapeutes de différentes tendances. Ces thérapeutes avaient été beaucoup plus enclins à reprocher à certaines mères une soi-disant froideur émotive qu'à certains pères, des actes incestueux bien réels. La théorie du complexe d'Œdipe avait trop souvent été utilisée par certains psychanalystes pour nier des cas effectifs d'inceste – en tentant de convaincre des patientes, qui révélaient de douloureux souvenirs d'inceste, que ces derniers n'étaient en réalité que des fantasmes<sup>44</sup>.

C'est en prenant conscience de cet aveuglement que plusieurs psychothérapeutes jugèrent opportun, durant les années 1980 et 1990, de développer une pratique clinique plus en mesure de reconnaître et d'aider les victimes d'inceste. Certains d'entre eux développèrent l'idée qu'une série très large de troubles constituait des expressions codées d'expériences infantiles d'inceste oubliées parce que refoulées<sup>45</sup>. Comment traiter ces symptômes ? Les partisans de la nouvelle théorie de la séduction pensaient qu'il était possible de pousser leurs patients à se remémorer les épisodes traumatisants supposés<sup>46</sup>. Cette remémoration était censée permettre à ces patients d'atteindre un mieux-être. Lorsque ce mieux-être attendu ne survenait pas, ces partisans supposaient que c'était parce que d'autres événements refoulés attendaient à leur tour d'être déterrés. Ils poursuivaient alors le processus de remémoration.

Ce faisant, les thérapeutes ne s'attardaient pas à la question historique de savoir si ces souvenirs portaient sur des événements réels. Comme le soulignent Elizabeth Loftus et Katherine Ketcham, dans le contexte de la thérapie, « lorsqu'un patient parle de manière confidentielle avec un thérapeute », on considère souvent que cette question historique n'a qu'une importance secondaire :

Si les patients sont guéris, insistent les thérapeutes, il importe peu de savoir s'ils se sont débattus avec des fantasmes, des souvenirs de fantasmes ou des souvenirs d'événements réels. Si un souvenir n'est pas réel, mais qu'il est perçu comme réel par la personne qui se le remémore, ne doit-on pas dire que, dans un sens fondamental, il *est* réel ? Toute expérience personnelle possède sa vérité émotionnelle, qui ne doit pas être niée ou minimisée<sup>47</sup>.

En résumé, pensaient ces psychothérapeutes, « l'inceste est épидémique, le refoulement omniprésente, la découverte des souvenirs refoulés est possible et la thérapie peut y aider »<sup>48</sup>. En développant ces idées, ils inventèrent pour ainsi dire *une seconde fois* la théorie de la séduction<sup>49</sup>. À tout le moins, leur théorie en partage les caractéristiques qui ont retenu notre attention.

Ce mouvement thérapeutique, souvent appelé le « mouvement de la mémoire retrouvée » (*Recovered Memory Movement*), se répandit aux États-Unis. Bon nombre de patients en vinrent éventuellement à croire qu'ils avaient bel et bien été, avant d'en refouler le souvenir, victimes d'inceste<sup>50</sup>. Parmi ces patients, plusieurs lancèrent des accusations criminelles contre un ou plusieurs de leurs parents. Les tribunaux chargés de ces affaires se demandèrent non pas comment les patients avaient intérieurement vécu les événements de leur enfance, mais si leurs parents avaient extérieurement commis des gestes enfreignant la loi. En procédant ainsi, ces tribunaux suivaient la tradition juridique contemporaine. Comme le souligne Paul Fauconnet, cette tradition n'aime pas quitter le terrain des « faits externes, plus aisés à définir et à prouver que les faits internes »<sup>51</sup>. En effet, précise-t-il, « une responsabilité purement subjective lui est suspecte ; elle ne veut pas d'une inquisition

qui prétend forcer le secret des consciences et asservit l'accusé aux conjectures arbitraires du juge»<sup>52</sup>.

Les résultats auxquels parvinrent ces démarches juridiques sont significatifs. Les tribunaux devaient se demander si les prétendus souvenirs étaient de vrais souvenirs. Autrement dit, ils devaient statuer sur la justesse historique des récits du passé recueillis au moyen de différentes techniques de « décodage » des symptômes. Pour obtenir une réponse à cette question, divers experts furent convoqués. Si les résultats de ces délibérations furent variables, certains experts parvinrent à convaincre différents juges et jurys que ces reconstructions cliniques n'étaient pas un outil de connaissance du passé valable, notamment parce qu'il était expérimentalement possible de créer de toutes pièces de faux souvenirs<sup>53</sup>. Plusieurs patients furent donc déboutés en cour. Certains en vinrent à penser que ce qu'ils avaient jusque-là pensé être des souvenirs leur avait été suggéré, en fait, par le processus thérapeutique<sup>54</sup>. Éventuellement, des accusations judiciaires furent portées contre certains thérapeutes. La nouvelle théorie de la séduction, moins de vingt ans après avoir été lancée, commençait déjà à perdre des plumes.

### **À propos des conditions de viabilité de la psychanalyse**

Nous pouvons, à partir des différents éléments explorés jusqu'ici, aborder un second contraste: celui entre l'histoire de la théorie du complexe d'Œdipe et celle de la théorie de la séduction. Ce contraste nous intéresse dans la mesure où, comme nous l'avons dit, il laisse entrevoir le jeu des causes ayant effectivement permis à la psychanalyse de connaître une large diffusion en passant outre aux critiques qui avaient été adressées à la théorie du refoulement. La deuxième théorie de la séduction a connu une vie éphémère, s'échouant rapidement sur différents obstacles, rencontrant des résistances marquées. En comparaison, la théorie du complexe d'Œdipe s'est avérée une théorie particulièrement utile pour la psychanalyse, puisqu'elle a su traverser les décennies en évitant de tels obstacles. Comment expliquer cette différence significative? Elle nous apparaît pouvoir être éclairée par les particularités de la théorie du complexe d'Œdipe que nous avons précédemment examinées.

Il faut procéder ici avec précaution, puisque le contexte dans lequel la théorie de la séduction est d'abord apparue est très dissemblable du contexte dans lequel elle a été recréée. Notre raisonnement n'est évidemment pas un raisonnement *ceteris paribus*, qui nous permettrait d'attribuer les différences de réception de la théorie du refoulement entre 1900 et 1980 aux seules différences entre la théorie du complexe d'Œdipe et la théorie de la séduction. Au contraire, tout porte à croire que le destin de la « deuxième » théorie de la séduction peut aussi être expliqué par l'action d'autres variables propres au contexte états-unien de la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Mentionnons-en deux. D'une part, en 1980, la théorie du refoulement était largement acceptée: pour un vaste public, le

refoulement n'était plus tant une théorie qu'un fait, dont l'existence allait de soi. D'autre part, en 1980, les gens étaient infiniment plus disposés à admettre des accusations de nature à remettre en question l'autorité parentale traditionnelle que lorsque la psychanalyse fut lancée, vers 1900. Ainsi, nous pouvons supposer que si Freud avait conservé la théorie de la séduction, celle-ci aurait affronté des résistances *encore plus fortes* que celles qu'elle rencontra effectivement dans les années 1980 et 1990.

Revenons sur les particularités de la théorie du complexe d'Œdipe que nous avons examinées précédemment: le fait que la théorie du complexe d'Œdipe attribue au refoulement des causes plastiques, parfois seulement «intérieures», le fait qu'elle ne donne pas naissance à autant de reproches que la théorie de la séduction et le fait qu'elle ne suscite pas d'accusations judiciaires. Essayons de voir comment chacune d'elles a pu favoriser la viabilité de la psychanalyse.

D'une part, la théorie du complexe d'Œdipe postule que le refoulement apparaît à la suite d'actions en grande partie *déjà* «intérieures» – des actions de quasi-agents qui se produiraient dans les profondeurs de la *psyché* humaine, à l'insu même des principaux intéressés. Cette utilisation particulière de la théorie du refoulement rend l'examen de la validité des imputations de motifs refoulés très souvent difficile, voire impossible. Comment confirmer ou réfuter ces imputations? Les critères permettant de le faire apparaissent insaisissables parce qu'ils sont *variés*. Freud écrit, en introduisant le récit de cas de «l'Homme aux loups», qu'il ne peut en donner ni un récit «purement historique» ni un récit «purement pragmatique», et qu'il sera donc «obligé de combiner entre eux les deux modes de présentation»<sup>55</sup>. Par récit «historique», Freud désigne un récit de l'«histoire de malade»<sup>56</sup>, donc un récit (sans doute chronologique) qui porte sur les événements extérieurs ayant donné naissance à la pathologie de son patient; par récit «pragmatique», il désigne plutôt une «histoire de traitement»<sup>57</sup>, donc un récit portant sur la manière dont la cure explore les profondeurs de l'inconscient du patient, à la recherche de refoulements à traduire. Stanley Fish remarque qu'en situant son récit dans la zone grise entre les deux genres, Freud jouait sur deux tableaux, et parvenait ainsi à se libérer des exigences requises par un récit historique aussi bien que de celles prescrites par un récit pragmatique<sup>58</sup>. Ce faisant, ajoute Fish, Freud parvenait, avant même d'énoncer les conclusions de ce récit de cas, à neutraliser les critiques éventuelles de celui-ci. En combinant ces deux approches, Freud propose donc un récit de l'enfance du patient qui ne peut être contredit par des témoignages portant sur les circonstances «extérieures» de cette enfance. Mieux, il propose une démarche qui *évite* de reconstituer celles-ci. Ainsi, l'idée de recourir à des «enquêtes menées auprès des membres plus âgés de la famille»<sup>59</sup> afin de reconstituer l'enfance du patient est une idée que Freud rejette. Ce rejet est bénéfique à l'analyse puisque, écrit candidement Freud, de telles tentatives de

reconstitution historique ont «troublé la confiance en l'analyse et institué au-dessus d'elle une autre instance»<sup>60</sup>. Dans la mesure où ils s'appuyèrent sur la théorie du complexe d'Édipe, les utilisateurs ultérieurs de la théorie du refoulement purent bénéficier, eux aussi, de cette parade.

D'autre part, la théorie du complexe d'Édipe ne donne pas naissance à autant de reproches que la théorie de la séduction, et elle ne suscite pas d'accusations judiciaires. De cette manière, la thérapie psychanalytique a pu rester une activité privée impliquant deux individus : le patient et son analyste. Très souvent, elle pousse le patient à assumer les responsabilités de son malheur plutôt qu'à l'attribuer à autrui. Même lorsque l'analyse convainc le patient que ses parents sont les responsables de ce malheur, cette responsabilité, qui porte sur la qualité de l'éducation reçue plutôt que sur des actes incestueux, est de nature plutôt morale que juridique. Par le fait même, il n'existe pas d'instance judiciaire qui pourrait publiquement sanctionner ces fautes ; les confrontations entre enfants et parents, suscitées par les analyses, n'aboutissant pas devant une telle instance, elles restent dans l'ombre. Les opinions contradictoires sur ce genre de questions peuvent donc coexister sans trop de problème. Dans ce même contexte privé, chaque symptôme n'est analysé que par une seule des différentes versions des théories du refoulement – celle à laquelle souscrit l'analyste. Ainsi, le fait que le même symptôme puisse donner lieu à des traductions variées demeure au-delà de l'expérience du patient et de son psychanalyste. En somme, l'absence de situations judiciaires poussant des gens au pied du mur a créé une situation où très peu de gens avaient un intérêt vital à approfondir les critiques méthodologiques. Ces dernières, le plus souvent cantonnées dans la sphère scientifique, avaient lieu dans un univers en grande partie à l'écart des revendications de responsabilités ordinaires, un univers «aérien» de jeu intellectuel. Implicitement, les adeptes de la psychanalyse pouvaient, en suivant l'exemple de Freud, ignorer les critiques, en gardant toute leur confiance dans l'analyse<sup>61</sup>. MacIntyre notait, en 1971, que parmi les membres de l'intelligentsia de gauche («*liberal*») new-yorkaise ou californienne – c'est-à-dire parmi un public d'adeptes de la psychanalyse –, à peu près personne ne s'intéressait aux débats sur sa valeur épistémologique<sup>62</sup>. Autrement dit, ces débats méthodologiques ont pu être traités, par les gens qui étaient déjà convaincus, comme des débats purement spéculatifs sans conséquences pratiques. Cette attitude n'a rien de surprenant. La curiosité intellectuelle, comme le souligne justement Mary Douglas dans son étude sur Edward E. Evans-Pritchard<sup>63</sup>, est en grande partie dirigée par la manière dont les différents statuts sociaux définissent ceux à qui on peut demander des comptes et ceux à qui on doit en rendre.

Grâce à la *combinaison* de ces différentes particularités, la psychanalyse a joui d'une relative indépendance vis-à-vis de sphères d'activité comme le droit ou la science. Elle s'est développée en bonne partie à l'écart de celles-ci. Nous avons esquissé les éléments qui

maintiennent l'enquête psychanalytique à l'écart de l'enquête menée par l'appareil judiciaire. L'écart avec la sphère scientifique est tout aussi réel. Il l'est d'autant plus que Freud avait pris ses distances par rapport à celle-ci, en refusant de se soumettre aux règles de discussion qui la constituent. La psychanalyse, écrivait-il, provoque chez celui qui la rencontre « la même résistance que celle qu'elle éveille chez les malades ». Il ajoutait : « Il est facile à cette résistance de se déguiser en récusation intellectuelle et d'avancer des arguments semblables à ceux dont nous nous défendons chez nos malades<sup>64</sup>. » Il était donc vain de discuter avec les critiques de la psychanalyse, dont les arguments ne constituaient rien de plus que des rationalisations de résistances invouées<sup>65</sup>. En raison de ces résistances inconscientes, « la seule voie qui s'offre » à celui qui veut comprendre l'analyse, c'est de se soumettre à une analyse, donc de l'aborder non pas par une discussion théorique, mais plutôt par une formation initiatique<sup>66</sup>. L'institution d'une formation à l'analyse centrée sur la « cure didactique », en incorporant cette idée dans une pratique, pérennisait cette déclaration d'indépendance envers la sphère scientifique<sup>67</sup>.

En comparaison, l'épisode de l'échec de la deuxième théorie de la séduction est d'autant plus instructif que le public était mieux disposé envers cette théorie en 1980 qu'en 1900. La théorie de la séduction, en prétendant reconstituer des événements historiques précis, ouvre la voie à une discussion historique et à la possibilité de confirmations ou de réfutations sur ce terrain. En désignant différentes personnes comme des auteurs d'actes incestueux, elle crée, par ailleurs, un groupe vivement intéressé par des débats méthodologiques abstrus<sup>68</sup>. En appelant les tribunaux à se prononcer sur ces questions, elle établit, enfin, les conditions qui accordent à ces débats des conséquences pratiques. Par la combinaison de ces différents facteurs, la théorie de la séduction engendre des conditions qui, dans les sociétés démocratiques contemporaines, rendent extrêmement difficile sa survie à long terme.

\*\*\*

En résumé, les caractéristiques distinctives de la théorie du complexe d'Œdipe ont rendu possible une large diffusion de la psychanalyse en lui permettant d'éviter de nourrir les critiques méthodologiques qui auraient pu la remettre en cause. La théorie du complexe d'Œdipe attribuée aux refoulements des causes variées, souples et, à coup sûr, profondément intérieures. Elle désigne des responsables variés, et qui le sont au regard des mœurs plutôt que de la loi. Par la combinaison de ces différentes caractéristiques, la théorie du complexe d'Œdipe a permis à la psychanalyse d'éviter les obstacles qui auraient autrement pu freiner ou mettre fin à sa diffusion. Grâce à cette combinaison, l'interrogation sur la véracité des théories psychanalytiques devenait une activité en bonne partie ardue et futile. Autrement dit, la psychanalyse a pu, en se définissant à partir de cette théorie, croire à l'écart de certaines sphères d'activités sociales et ainsi éviter des reproches méthodologiques. Freud



semble avoir compris l'importance de cette indépendance pour son développement.

L'approche plutôt «intellectualiste» développée ici laisse évidemment dans l'ombre plusieurs questions. Si elle permet de comprendre pourquoi la psychanalyse a pu éviter certains obstacles, elle ne rend pas compte de l'enthousiasme qu'elle a suscité. Il apparaît nécessaire, pour le faire, de décrire non seulement l'écart marqué par la psychanalyse avec différentes institutions et normes sociales, mais aussi sa profonde *inscription* sociale: en montrant comment les pratiques inaugurées par la psychanalyse s'appuyaient sur des pratiques instituées et en explicitant la manière dont l'idiome psychanalytique était solidaire d'un imaginaire social démocratique qu'il prolongeait d'une manière inédite<sup>69</sup>.

## Notes

1. L'auteur aimerait remercier Guillaume Desjardins, Elisabeth Dubois, Othmar Keel et le comité de direction des *Actes* pour leurs commentaires judicieux sur des versions antérieures de ce texte.  
Ce texte prend place dans une réflexion en cours sur les modalités de la diffusion de la psychanalyse dans les sociétés démocratiques contemporaines. Voir Jean-Baptiste Lamarche, « Une énigme négligée des sciences sociales, l'accueil fait à la psychanalyse », *Cahiers d'histoire*, vol. xxvii, n°2 (hiver 2008), p. 63-73; Lamarche, « L'historicisation de la psychanalyse et le sociocentrisme du présent », *Cahiers d'histoire*, vol. xxviii, n°1 (automne 2009), p. 199-209; Lamarche, « Le divan et le droit : imputations, aveux et démentis de motifs refoulés à la lumière de l'enquête juridique », dans Jérôme Boivin, Valérie Lapointe-Gagnon, Patrick-Michel Noël et Mélissa S.-Morin (dir.), *Actes du 9<sup>e</sup> Colloque étudiant du Département d'histoire de l'Université Laval*, Québec, Artefact, 2010, p. 321-338.
2. Sigmund Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, Paris, Gallimard, 1991, p. 55.
3. Nous résumons ici Lamarche, « Le divan et le droit », *loc. cit.*, p. 321-323.
4. Alasdair C. MacIntyre, *The Unconscious. A Conceptual Analysis*, New York et Londres, Routledge, 2004, p. 119.
5. Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 4. À tout le moins, l'histoire peut-elle jouer ce rôle en ce qui concerne la psychanalyse. Comme le fait remarquer Georges Davy, *La foi jurée. Étude sociologique du problème du contrat*, Paris, Alcan, 1922, p. 14, cette approche rencontre ses limites lorsque inversement une institution naît de la dissociation d'éléments d'abord « enchevêtrés » les uns aux autres.
6. René Descartes, *Méditations métaphysiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 177.
7. Sur cette idée d'un milieu intérieur, voir Vincent Descombes, « Un dedans derrière ce qui est le dedans », *Rue Descartes*, n°43 (2004), p. 8-15.
8. George Makari, *Revolution in Mind. The Creation of Psychoanalysis*, New York, Harper, 2008, p. 82. Sur la conception freudienne d'un milieu intérieur, voir Jacques Bouveresse, *Philosophie, mythologie et pseudo-science. Wittgenstein lecteur de Freud*, Combas, Éditions de l'éclat, 1991, p. 36 et suivantes; Charles Taylor, *A Secular Age*, Cambridge et Londres, Cambridge University Press, 2007, p. 539-540; Lamarche, « Le divan et le droit », *loc. cit.*
9. Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 305-306. Il écrit plus loin que « ces hypothèses grossières, les deux espaces, le gardien sur le seuil, et la conscience comme spectateur logé au bout de la deuxième salle », constituent des « représentations très approchantes du véritable état des faits » (*ibid.*, p. 306).
10. Taylor, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 2003, p. 230, souligne en quoi le « moi » freudien est l'héritier du sujet cartésien.
11. Sur les similitudes et les différences entre les « instances de l'inconscient » et les personnes, voir : Richard Rorty, *Essais sur Heidegger et autres écrits*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 195-293; David H. Finkelstein, « On the Distinction between Conscious and Unconscious States of Mind », *American Philosophical Quarterly*, vol. 36, n°2 (April 1999), p. 79-100.
12. Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse, op. cit.*, p. 306.

13. Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1989, p. 225.
14. Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, *op. cit.*, p. 29.
15. Freud, *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, 1985, p. 23.
16. Voir Freud, *De la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 27; Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 451; Freud, *La question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p. 63; Freud, *Cinq psychanalyses*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, p. 35, 96 et 300.
17. Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 157.
18. Freud, *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1989, p. 20-21.
19. Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 236; Freud, *La question de l'analyse profane*, *op. cit.*, p. 43. Sur ce point, voir l'analyse détaillée de Mikkel Borch-Jacobsen et Sonu Shamdasani, *Le dossier Freud. Enquête sur l'histoire de la psychanalyse*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2006, p. 51-170.
20. Voir, par exemple : Robert S. Woodworth, « Some Criticisms of Freudian Psychology », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 12, (1917), p. 174-194.
21. Judd Marmor, *Psychiatry in Transition*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers, 1994, p. 198-199.
22. Voir, par exemple : Adolf Wohlgenuth, « The Refutation of Psychoanalysis », *Journal of Mental Science* n° 70 (July, 1924), p. 499. Et plus récemment : Edward Dolnick, *Madness on the Couch. Blaming the Victim in the Heyday of Psychoanalysis*, New York, Simon & Schuster, 1998, p. 287-288.
23. Makari, *op. cit.*, p. 263, 281 et 290.
24. Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, Paris, Gallimard, 1991, p. 97, 100, 111-112, 115-116; Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 497.
25. Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, *op. cit.*, p. 117-119; Freud, *La question de l'analyse profane*, *op. cit.*, p. 149-150.
26. Ainsi, Freud rapporte dans le récit de la cure de « l'Homme aux loups » que les « motifs de puissance et de prérogative » (c'est-à-dire des motifs « adlériens ») d'abord décelés chez le patient s'avéraient, avec l'approfondissement de la cure, n'être que des « rationalisations », des motifs socialement légitimes exprimés afin de dissimuler les motifs réels, plus profonds et « purement érotiques » (Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 512 et 584). Sur cette parade, voir aussi *Ibid.*, p. 593; et Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, *op. cit.*, p. 117.
27. *Ibid.*, p. 149; Freud, *La question de l'analyse profane*, *op. cit.*, p. 68, 149-150; Freud, *Nouvelles conférences*, *op. cit.*, p. 193.
28. Ce seul exemple laisse voir l'importance cruciale, pour la diffusion des idées analytiques, de l'autorité reconnue au témoignage des analystes. Sur ce point, voir Frank Cioffi, *Freud and the Question of Pseudoscience*, Chicago et La Salle, Open Court, 1998, p. 32-38, 73-74.
29. Allen Esterson, « Seduction Theory », dans Edward Erwin (dir.), *The Freud Encyclopedia. Theory, Therapy and Culture*, New York, Routledge, 2001, p. 515-520.
30. *Ibid.*, p. 519; Makari, *op. cit.*, p. 100.
31. Esterson, « Fantasy (Phantasy) », dans Erwin (dir.), *op. cit.*, p. 188-192.
32. Freud ne niait pas pour autant l'existence d'abus sexuels des enfants. Voir Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 380-381.
33. Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 587.

34. Freud, *Leçons d'introduction à la psychanalyse, op.cit.*, p.61-62. Sur cette ambivalence, voir Bouveresse, *op.cit.* (notamment p.43); Cioffi, *Wittgenstein on Freud and Frazer*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (notamment p.130, 206-207, 266, 272-277).
35. Ernest Gellner, *La ruse de la déraison. Le mouvement psychanalytique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 233.
36. Cioffi, *Wittgenstein on Freud and Frazer, op. cit.*, p. 123.
37. Sur la distinction entre les causes d'un mal et ses responsables, voir Paul Fauconnet, *La responsabilité. Étude de sociologie*, Paris, Alcan, 1928.
38. Freud pensa d'abord que les auteurs de ces sévices supposés étaient surtout des étrangers à la famille des patients, avant d'affirmer qu'ils étaient les pères des patients (Makari, *op. cit.*, p.97-98).
39. Freud, *La question de l'analyse profane, op.cit.*, p.56-57. Sur cette pluralité d'utilisations possibles, voir aussi Leszek Kolakowski, «The Psychoanalytic Theory of Culture», dans Robert Boyers (dir.), *Psychological Man*, New York, Harper and Row, 1975, p.49 et 54.
40. Chez Freud, l'autorité familiale est le prototype de l'autorité sociale. Voir notamment Freud, *Essais de psychanalyse, op. cit.*, p. 124-125.
41. Dolnick, *op. cit.*, p. 12.
42. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p.319. L'explication historique s'occupe nécessairement de mondes qui *auraient pu* émerger si des conditions initiales avaient été légèrement différentes. Sur ces « sentiers qui bifurquent », voir les éclaircissements précieux d'Alain Boyer, *L'explication en histoire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, p.247-262.
43. Le compte rendu qui suit s'appuie sur des récits écrits à chaud par des acteurs des événements: Mark Pendergrast, *Victims of Memory. Incest Accusations and Shattered Lives*, Hinesburg, Vermont, Upper Access, 1995; Elizabeth Loftus et Katherine Ketcham, *Le syndrome des faux souvenirs et le mythe des souvenirs refoulés*, Paris, Éditions exergue, 1997.
44. Jeffrey Moussaieff Masson, *Le réel escamoté. Le renoncement de Freud à la théorie de la séduction*, Paris, Aubier-Montaigne, 1984.
45. L'ouvrage le plus connu de cette mouvance est: Ellen Bass et Laura Davis, *The Courage to Heal. A Guide for Women Survivors of Child Sexual Abuse*, New York, Perennial Library, 1988.
46. Loftus et Ketcham, *op. cit.*, p. 203-230.
47. *Ibid.*, p. 90.
48. *Ibid.*, p. 192.
49. Ils s'inspirèrent peut-être partiellement de la théorie freudienne originelle, que Masson, *op. cit.*, avait contribué à réhabiliter.
50. En croisant des données sur le nombre de psychothérapeutes états-uniens de l'époque, avec des sondages sur leurs pratiques et théories, Pendergrast, *op. cit.*, p. 487-491, estime que plus de 50 000 d'entre eux étaient prêts à aider leurs clients à réaliser qu'ils avaient été des victimes d'inceste.
51. Fauconnet, *op. cit.*, p. 100.
52. *Ibid.*
53. Loftus et Ketcham, *op. cit.*

54. La « nouvelle » théorie de la séduction supposait que la persistance du mal-être des patients signalait la persistance de souvenirs traumatisants refoulés. La persistance du mal-être menait donc à une continuation du processus d'exhumation par décodage des souvenirs refoulés. Le processus thérapeutique pouvait ainsi mener à une accumulation de souvenirs d'événements peu plausibles. Dans un cas particulier, il mena à des souvenirs impliquant des massacres et des viols d'enfants, du cannibalisme et des cérémonies sataniques (Lawrence Wright, *Remembering Satan. A tragic Case of Recovered Memory*, New York, Knopf, 1994).
55. Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 502-503.
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*, p. 502.
58. Stanley Fish, *Doing What Comes Naturally. Change, Rhetoric, and the Practice of Theory in Literary and Legal Studies*, Durham et Londres, Duke University Press, 1989, p. 533.
59. Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 504.
60. *Ibid.*, p. 504. De plus, ajoute-t-il, « tout ce qui, de toute façon, peut être remémoré, est mis en lumière dans le déroulement ultérieur de l'analyse ».
61. Ces critiques méthodologiques peuvent acquérir une importance pratique lorsque la cure analytique dépend des compagnies d'assurance maladie. Ainsi, le système d'assurance public néerlandais a récemment décidé de ne pas rembourser aux nouveaux patients de la psychanalyse les quelques € 12 500 annuels requis pour leur cure, en soutenant que les preuves scientifiques de son efficacité sont insuffisantes. Voir DutchNews.nl, Site de DutchNews.nl, « Psychoanalysis Scrapped from Health Insurance », Friday 26 March 2010. [http://www.dutchnews.nl/news/archives/2010/03/psychoanalysis\\_scrapped\\_from\\_h.php](http://www.dutchnews.nl/news/archives/2010/03/psychoanalysis_scrapped_from_h.php) (page consultée le 26 mai 2010).
62. Alasdair C. MacIntyre, *Against the Self-Images of the Age. Essays on Ideology and Philosophy*, New York, Schocken Books, 1971, p. 7.
63. Mary Douglas, *Evans-Pritchard. His Life, Work, Writings and Ideas*, Londres, Fontana, 1980.
64. Freud, *De la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 37.
65. Notons l'habileté rhétorique de cet argument *ad hominem*. En s'appuyant sur la théorie du refoulement pour décrire ses opposants, il laissait entendre deux fois plutôt qu'une que sa validité théorique était déjà assurée.
66. Freud, *La question de l'analyse profane*, *op. cit.*, p. 137, italiens ajoutés. Sur la cure comme démarche initiatique, voir Frank J. Sulloway, « Reassessing Freud's Case Histories: The Social Construction of Psychoanalysis », *Isis*, vol. 82, n° 2 (June 1991), p. 270.
67. Sur ce point, l'analyse de Frank J. Sulloway (*Ibid.*) est limpide.
68. Pendant l'épisode de la deuxième théorie de la séduction, Elizabeth Loftus, une spécialiste de la mémoire, rencontra chez de nombreux quidams un intérêt désespéré pour son sujet de recherche (Loftus et Ketcham, *op. cit.*, p. 24-26).
69. Nous avons esquissé les grandes lignes d'un tel programme de recherche dans Lamarche, « Une énigme négligée des sciences sociales », *loc. cit.* ; Lamarche, « L'historicisation de la psychanalyse et le sociocentrisme du présent », *loc. cit.* ; Lamarche, « Le divan et le droit », *loc. cit.*